

JEUNESSE SACRIFIÉE : LE TRAVAIL TUE ENCORE ET TOUJOURS

– Un lycéen de 15 ans meurt écrasé par un engin de manutention lors de son stage de découverte, tandis qu'un jeune homme de 22 ans décède après avoir été happé par un hachoir dans une usine Lustucru –

Deux drames d'une horreur absolue ont eu lieu le même jour, vendredi 17 avril 2026, en France. Deux morts dont les médias des milliardaires ne se feront pas forcément l'écho... Le travail tue encore.

Stage mortel dans le BTP

À Bagnols-Sur-Ceze, dans l'Hérault, un jeune lycéen de 15 ans est décédé sur un chantier près de Montpellier.

L'adolescent effectuait un stage d'observation dans une entreprise de bâtiment et de travaux publics. Il conduisait un charriot élévateur, et est mort lors d'une manœuvre. L'élève, qui a perdu le contrôle du véhicule dans un virage, a été éjecté de la cabine et écrasé sous le poids de l'engin. Ces charriots pèsent plusieurs tonnes et sont responsables de décès et d'accidents graves chaque année.

En juin dernier, le syndicat CGT de l'Éducation Nationale avait dénoncé une série d'accidents ayant causé la mort de trois adolescents lors de formations en entreprise. Envoyer des enfants qui vivent dans des foyers précaires bosser est une priorité des libéraux. Il faut une main d'œuvre jeune et corvéable à merci. De la chair à patron. La mère du jeune homme a saisi la justice, et une enquête est ouverte pour de graves manquements à la sécurité.

Un ouvrier laminé chez Lustucru

Le même jour, vers 23h, c'est dans un géant de l'industrie agro-alimentaire qu'un jeune homme de 22 ans a été happé par un laminoir. L'accident effroyable a eu lieu dans une usine de la firme Lustucru à Saint-Genis-Laval, dans le Rhône. L'ouvrier procédait au nettoyage de la machine quand celle-ci l'a happé. Il a été piégé dans le laminoir, qui est utilisé pour hacher les aliments avant de les écraser. Les secours dépêchés sur place n'ont pu que constater le décès du salarié. Il était embauché dans l'usine depuis

janvier. Laisser de jeunes salariés seuls et mal formés, éreintés par les cadences infernales, travaillant de nuit sur des machines aussi dangereuses est criminel. Ce décès est causé par des carences évidentes en matière de sécurité. La CGT parle de «conditions de travail très dégradées» dans l'entreprise, et ajoute : «Pourquoi une usine de fabrication de pâtes devrait-elle tourner la nuit alors que ce n'est pas une activité essentielle, si ce n'est pour faire du profit ?» Les dirigeants devraient être poursuivis. Macabre épilogue : la production de pâtes a repris moins d'une semaine après, sur le site même où ce jeune ouvrier a été broyé vif.

La France championne des morts au travail

Depuis 15 ans la France caracole dans le trio de tête des pays européens où l'on meurt le plus au travail. Chaque année, environ 750 personnes décèdent sur leur lieu de travail, soit plus de 2 par jour. Un bilan quasiment deux fois plus élevé qu'en Italie (473), Allemagne (403) et Espagne (355). Et ce nombre est largement sous-estimé, puisqu'il ne comprend pas par exemple les morts lors du trajet depuis ou vers le lieu de travail (332 décès), et les morts liées à des maladies professionnelles (196). Le nombre réel est donc au-delà du millier. C'est plus que le nombre d'homicides par an, ou de victimes d'attentats, mais on ne parle jamais de ces victimes.

Les accidents du travail sont encore plus fréquents chez les plus jeunes, suite à des dérégulations tous azimuts ces dernières années : les moins de 20 ans, moins expérimentés et mal encadrés, ont 3 fois plus d'accidents que leurs aînés. En juin dernier sortait le bilan 2024 de la campagne de prévention des accidents de travail par l'inspection du travail. Et le constat est sans appel : les entreprises ne sont guère pressées de protéger leurs salarié·es. Sur les 1149 entreprises contrôlées après des accidents de travail, seules 50,6% ont pris des mesures de prévention, et près de 30% n'ont même pas réévalué les risques à l'origine de l'accident. Le monde de l'entreprise ne s'embarrasse pas de remords.

Le bilan révèle qu'en 2023, 33 jeunes de moins de 25 ans

sont morts au travail. Depuis le mois d'avril 2025, on assiste à une sinistre litanie de jeunes morts en travaillant. Parfois il s'agit d'enfants tout juste entrés en formation.

Le capitalisme tue

Les accidents chez les mineurs ont explosé depuis 2015 et le décret Rebsamen. Ce dernier, ministre socialiste, avait assoupli les règles du travail des mineurs. Ainsi, la visite d'un inspecteur du travail n'est plus nécessaire pour l'octroi d'une dérogation pour certains travaux comme la manipulation de machines ou le travail en hauteur. Il n'y a qu'un simple devoir de l'employeur d'informer les jeunes des risques et des conditions d'utilisation de certaines machines. Il doit également se tenir à la disposition de l'inspection du travail pour tout contrôle inopiné. Les différents ministres de Macron ont encore accéléré la dérégulation du travail de la jeunesse pour en faire de la chair à patron.

Ce que révèlent ces morts au travail, c'est un rétablissement à bas bruit de l'exploitation d'une main-d'œuvre de plus en plus jeune afin de continuer à faire baisser le coût du travail et engraisser les actionnaires. Cette hécatombe silencieuse en est un signal saisissant et terrible.